

# Plan de Gestion de l'arbre 2023-2024



# Sommaire

- **Généralités**

- La place de l'arbre
- La gestion de l'arbre à Cesson-Sévigné
- Aspects techniques de la gestion d'un arbre
- La chenille processionnaire du pin
- Le lierre : ami ou ennemi?

- **Plan de gestion 2023-2024**

- Elagages et abattages
- Plantations
- Bilan des abattages et élagages
- La charte de l'arbre





# Généralités - La place de l'arbre



# La place de l'arbre en milieu urbain

- **L'arbre est un élément indispensable :**
  - Bénéfices **écologiques** : support de biodiversité, maillon des corridors écologiques et des trames vertes..
  - Bénéfices sur **la santé humaine et le bien-être** : préservation de la qualité de l'air (production d'O<sub>2</sub>, fixation des particules et poussières, captation de CO<sub>2</sub>, puit de carbone) atténuation des effets du changement climatique et lutte contre les îlots de chaleur urbaine (ombre, îlot de fraîcheur), brise-vent, protection acoustique, « coin de nature en ville »...
  - Bénéfices sur **les sols** : régulation des eaux pluviales et des pollutions, lutte contre l'érosion et donc maintien de la structure des sols...
  - Et un **élément majeur de qualité de vie et du patrimoine paysager de notre Ville Jardin.**





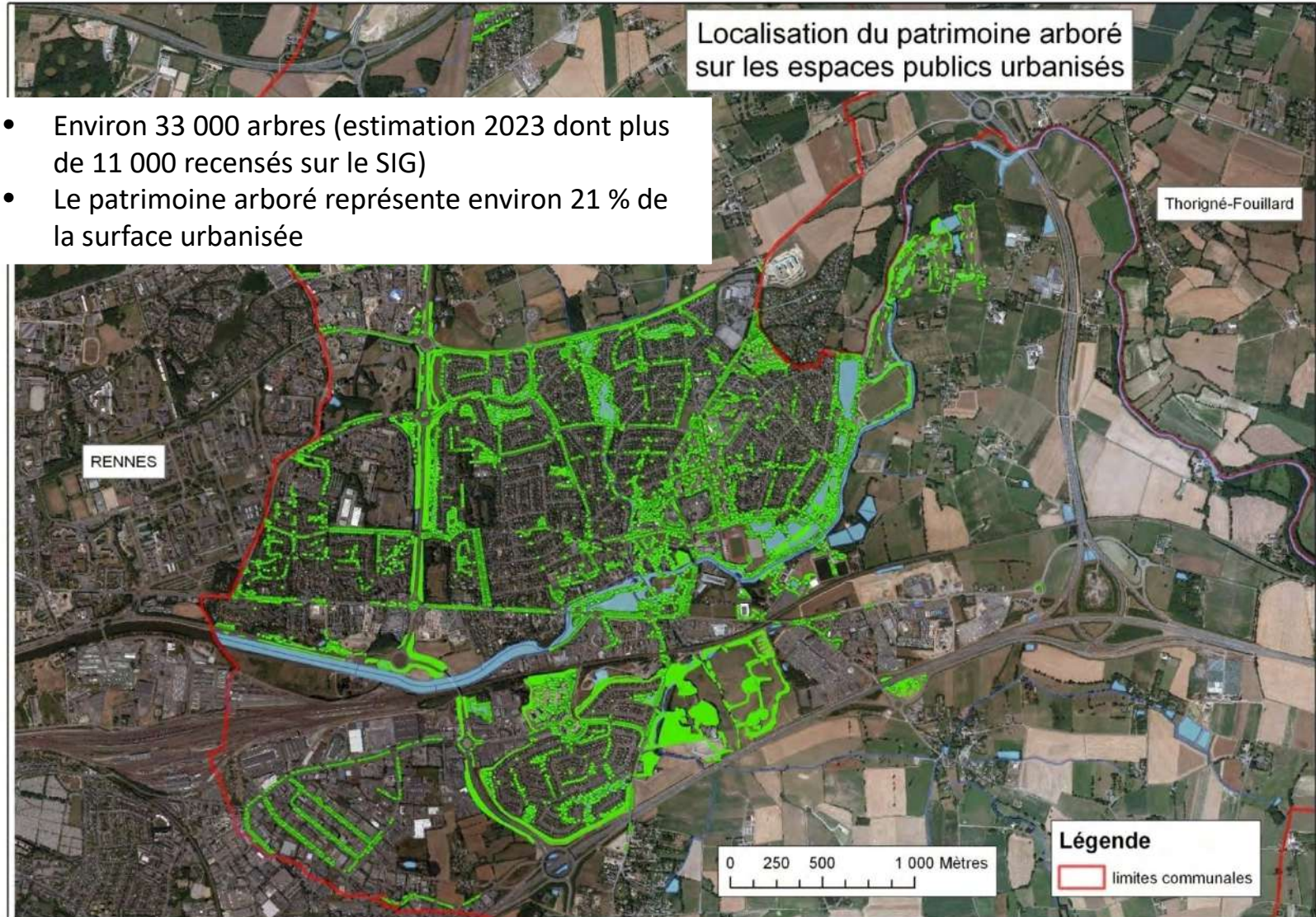
- **Mais il génère quelques désagréments :**
  - Dégradation de réseaux et/ou de voiries par le système racinaire
  - Réduction de l'ensoleillement et de la lumière dans les habitations
  - Emission de pollens plus ou moins allergisants
  - Ramassage à l'automne de feuilles, glands...
  - Sert parfois de dortoirs à des espèces d'oiseaux indésirables
  - Chute de branches ou d'arbres lors de tempêtes



- D'où ce paradoxe : tout le monde s'accorde à dire que les arbres sont indispensables, mais ils ne doivent pas se trouver trop près de chez soi...

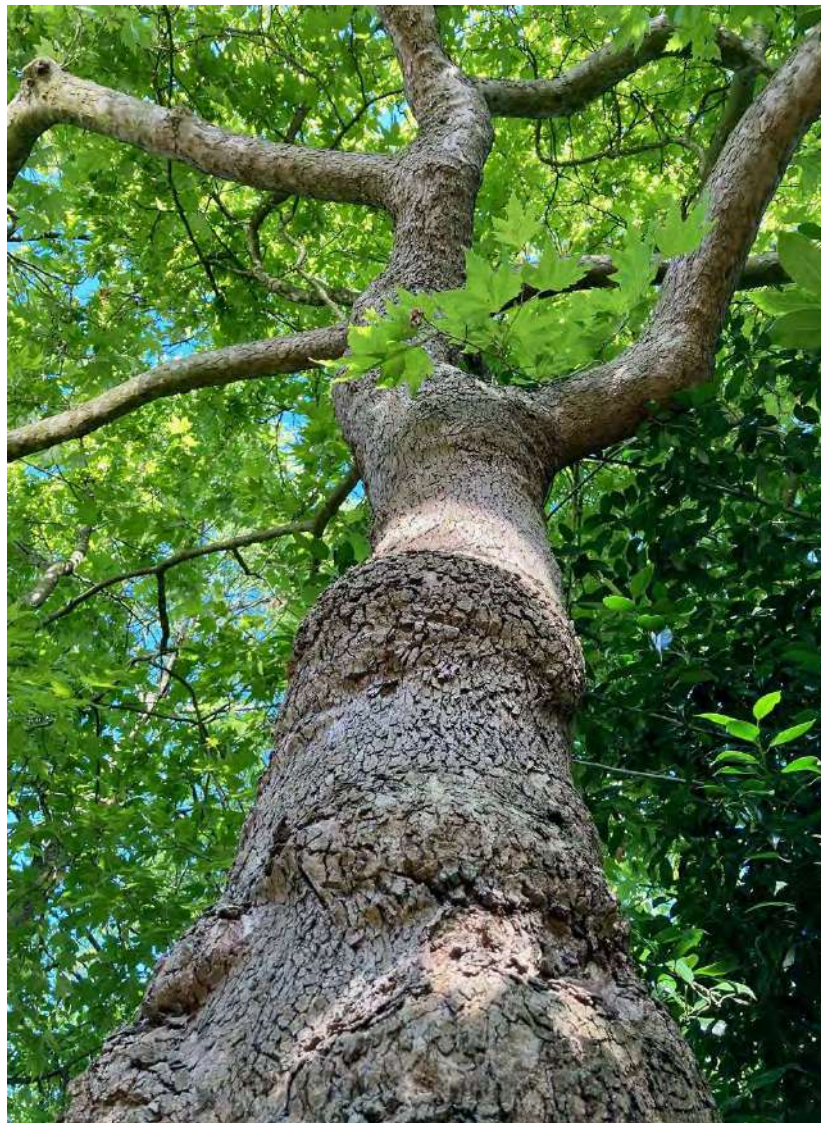


# Le patrimoine arboré de Cesson-Sévigné





# Généralités - La gestion de l'arbre à Cesson-Sévigné



# Le plan de gestion de l'arbre à Cesson-Sévigné

- Depuis 2011, mise en place d'un plan pluriannuel de gestion de l'arbre
  - Interventions « quotidiennes » réalisées en régie
  - Interventions délicates ou demandant du matériel spécifique principalement réalisées par un prestataire
  - Suivi financier précis, anticipation du budget d'une année sur l'autre
  - Evolution des techniques d'élagage : tendre vers des techniques plus douces





# Objectifs du plan de gestion

- Maintenir le patrimoine arboré « en état » et sécuriser l'espace public
- Gestion pluriannuelle du patrimoine arboré
- Répondre aux attentes de la population (demandes d'interventions), dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec nos modes de gestion
- Mettre en adéquation les moyens budgétaires, humains et les « priorités »
- Répartir les travaux entre le service espaces verts de la ville et notre prestataire
- Anticiper les dérèglements climatiques en agissant sur un choix opportun des essences à planter
- Communiquer sur nos pratiques



# Budget de gestion du patrimoine arboré

- Prestataire:

L'entreprise **Gérard Elagage Paysages**, située à Loiron en Mayenne assure les opérations d'entretien du patrimoine arboré de la ville **depuis 2016**

Le **budget 2023** consacré aux **prestations d'élagage** s'élève **50 000€ TTC**

- Travaux en régie

Les travaux en régie nécessitent souvent la location de nacelles.

Le **budget 2023** de **location** est de **15 000 € TTC**

Le **temps de main d'œuvre** en régie consacré à l'élagage et au broyage en **2023** s'élève à plus de **4500 heures** soit près de **3 ETP**





# Politique de la Ville en terme de gestion de l'arbre

- Une politique volontariste de protection et de développement de notre patrimoine arboré, dans l'intérêt général
- **1 arbre = 1 habitant**
- Objectif **1 arbre abattu = 2 arbres plantés**
- Abattage d'arbres uniquement pour des problèmes de sécurité, de santé publique ou de mort de l'arbre, parfois dans le cadre d'aménagements (compensation obligatoire)



# Généralités - Aspects techniques de la gestion d'un arbre





# Techniques d'entretien

- Choisies au cas par cas en fonction du besoin ou de l'éventuelle problématique rencontrée, de l'essence de l'arbre, de l'historique d'entretien du sujet...
- On distingue principalement :
  - La conduite en port libre ou semi-libre
  - La taille en rideau
  - La taille en tête de chat
  - La taille en têtard (ou ragosse)
  - La taille d'éclaircissage ou de réduction
  - Le recépage
  - L'abattage



# Port libre ou semi-libre

- Respect du port naturel de l'arbre
- Tailles d'entretien limitées à la surveillance sanitaire
- Préserver la sécurité
- Lutter contre la chute de grosses branches mortes



# Taille en rideau

- Volume défini au départ
- Maintenir la silhouette de port architecturé
- Maîtriser le développement des arbres
- Taille utilisée généralement le long de routes, lignes électriques...





# Taille en tête de chat

- Obtenir et conserver des volumes contenus
- Interventions tous les 2 ans maxi
- Respect de la forme globuleuse du support



# Taille en têtard ou « ragosse »

- Conserver des volumes contenus
- Têtard : reste quelques branches en tête
- « Ragosse » : dépourvue de toutes ses branches après la taille
- Taille nécessaire tous les 7 à 9 ans



# Taille d'éclaircissage ou de réduction

- Taille d'éclaircissage : garder le port naturel en allégeant le houppier
- Taille de réduction : réduction du volume de l'arbre
- Techniques le plus souvent utilisées pour faire face à des problématiques de proximité immédiate avec des propriétés privées





# Recépage

- Régénérer, revitaliser et densifier la haie / le bosquet, ou faire face à une problématique de proximité immédiate de propriétés privées
- Utilisé sur certaines essences (ex : châtaigner)



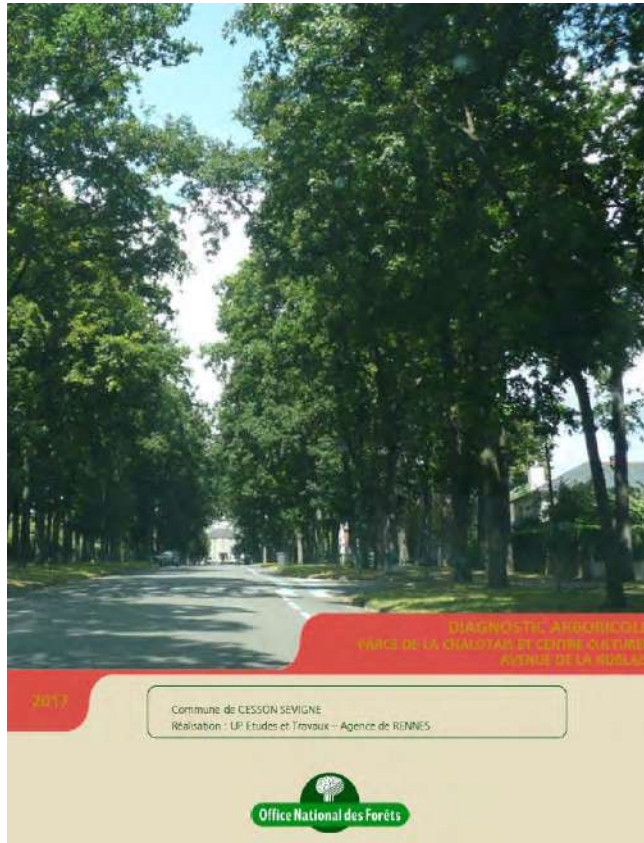
# L'abattage, en dernier recours

- Arbre mort, en fin de vie, ou dont l'état sanitaire représente un danger
- Arbre dont le système racinaire dégrade la voirie ou les réseaux
- Arbre gênant dans le cadre d'aménagements, de projets, de mises aux normes...





# Diagnostics arboricoles



- Diagnostics sanitaires réalisés par des prestataires spécialisés sur certains peuplements ou arbres isolés .
- Expertise mécanique et physiologique des arbres de la Hublais réalisée en juillet 2020 et novembre 2021.
- Expertise mécanique et physiologique des arbres du Pont des Arts en novembre 2022.
- Expertise mécanique et physiologique sur 20 chênes séculaires répartis sur la ville en décembre 2023.
- En cas de besoins complémentaires, des diagnostics sont déclenchés sur différents secteurs.





# Objectifs de l'expertise

- Connaître l'état de santé mécanique et physiologique de l'arbre afin d'évaluer les risques potentiels.
- Apporter des conseils de gestion à court, moyen et long terme avec un programme d'intervention.



- Le diagnostic est une photographie de l'état des arbres le jour de l'intervention. Ce dernier est ensuite dépendant de tout ce que peuvent subir les arbres et leur environnement. (travaux, tempête, foudre..)



# Généralités - La chenille processionnaire du pin



# Présentation technique de la chenille processionnaire du pin

## Historique et situation



Depuis les années 70, l'aire de répartition géographique de la chenille processionnaire du pin est en nette progression. La chenille est présente dans le sud Finistère, tout le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine, l'est des Côtes-d'Armor. Seuls, le nord Finistère, et l'ouest des Côtes d'Armor sont indemnes de ce ravageur.



## Comment la reconnaître ?



Le papillon est nocturne et présente un aspect différent selon le sexe.



Adulte femelle



Adulte mâle

Cet insecte a un cycle annuel (1 génération par an). Sa présence est facilement repérable :

- par de gros nids soyeux blancs dans les pins et parfois les cèdres ;
- par des processions au sol pouvant être assez spectaculaires.





# Présentation technique de la chenille processionnaire du pin

## Quels risques, à quelles périodes ?



### ) Des poils urticants...

- Les poils urticants se présentent sous la forme de petits harpons venimeux qui ont la faculté de rentrer dans les couches inférieures de l'épiderme. Les réactions chez l'humain et l'animal peuvent être des oedèmes, des éruptions cutanées, des démangeaisons, des allergies, de l'oedème conjonctival, cataracte, décollement de la rétine...
- Des défoliations fortes à très fortes, peuvent entraîner une perte de croissance et un affaiblissement des arbres mais rarement leur mort.

### ) ... à risques d'octobre à mai !

- **L'automne, l'hiver et le printemps** : le vent provoque la libération des poils urticants contenus dans les nids et les dissémine générant des risques d'accidents allergiques (phénomène rare).  
**Le moment le plus critique se situe lors de la procession des chenilles, de la cime des arbres vers le sol (endroit de la nymphose à quelques centimètres de profondeur). Elles sont donc très accessibles notamment pour les enfants et les animaux (chiens, chats, chevaux...).** Les chenilles peuvent parcourir plusieurs dizaines de mètres. La présence au sol de la chenille est d'autant plus dangereuse qu'elle sort en milieu de journée par beau temps.
- **La fin du printemps et l'été** : les nids vides après les processions, peuvent libérer des poils urticants avec le vent. Ils peuvent aussi tomber de l'arbre, entraînant un risque important (enfants, animaux qui jouent avec les nids, adultes qui les manipulent sans protection...) car ces nids sont remplis de poils urticants et doivent donc être manipulés avec grande précaution (gants, lunettes etc,...) et, si possible brûlés.

## Quels risques, à quelles périodes ?



### ) Cycle de la chenille processionnaire du pin

Climat océanique	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril
Papillons		Papillons										
Chenilles sur l'arbre			Eclussions		Nids d'hiver							
Départs en procession						Processions						

↑ Processions rares d'octobre à décembre

## Où la trouve-t-on ?



### ) Sur les pins...

- Les pins sont les hôtes favoris de la chenille. Elle les choisit de préférence selon l'ordre suivant, le pin noir d'Autriche, le pin laricio de Corse, le pin maritime, le pin insignis, le pin sylvestre. On la rencontre parfois sur les cèdres et autres conifères.

### ) ...dans les zones fréquentées par l'homme...

- Le papillon vole vers les arbres isolés et les clairières ou les lisières Sud/Est, Sud et Sud-Ouest des bois. Ce papillon nocturne est perturbé et attiré par les sources lumineuses. Tous les pins situés dans les zones urbanisées (sur espaces verts, jardins de particuliers, cours d'écoles...) sont des cibles privilégiées pour l'insecte.

# Moyens de lutte

- Capture des chenilles (éco-pièges)
- Capture des papillons (pièges à phéromones)
- Accueil d'auxiliaires prédateurs de chenilles (mésanges...)
- Destruction manuelle des nids
- Traitement préventif biologique
- Evolutions dans le choix des essences d'arbres à planter



# Capture des chenilles

- Actuellement, solution la plus efficace et la plus utilisée par le service espaces verts. Mise en place de 300 éco-pièges chaque année.
- Peu de risques de contacts avec les chenilles.
- Destruction des sacs par incinération.





# Capture des papillons

- Pose de pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles.
- Contribue à limiter la fécondation des femelles et ainsi les populations.
- Partenariat avec la FREDON Bretagne pour réaliser des comptages de captures et participer au suivi régional de ce parasite.



# Accueil d'auxiliaires

- Favoriser l'accueil des prédateurs naturels des chenilles (mésanges...), par la pose de nichoirs par exemple



# Evolution dans le choix des essences d'arbres à planter

- Méthode destinée à réduire la densité de pins à l'échelle de la ville, et donc réduire le nombre de sujets hôtes.
- Choisir d'autres essences que le pin dans les nouveaux projets d'aménagement et de plantations.





# Pour conclure sur la chenille processionnaire du pin

- Il existe tout un panel de solutions techniques, plus ou moins efficaces, visant à lutter contre la chenille processionnaire du pin.
- Les actions de lutte sont plus efficaces si elles sont menées collectivement.



*La lutte n'a pas pour but d'éradiquer le parasite mais uniquement de limiter les dégâts pouvant être engendrés sur végétaux et les nuisances sur les individus et les animaux. La lutte ne doit pas être systématique mais décidée en fonction des stades et de la dynamique de population et réalisée de manière collective sur l'ensemble du territoire pour une bonne efficacité.*



# Le lierre : ami ou ennemi?

« Le lierre a eu longtemps mauvaise réputation chez les forestiers (...) mais aujourd'hui il faut apprendre à conserver cette véritable aubaine pour les arbres et à ne plus couper le lierre »

- Le lierre n'est pas un parasite comme le gui, il possède ses propres racines et crampons qui lui servent à grimper sur son support pour capter la lumière et fructifier.
- Si l'arbre est en bonne santé la cohabitation se passe très bien.
- Par son cycle biologique décalé il offre un feuillage dense, une floraison en automne et des baies en hiver.
- Il abrite une faune variée qui y trouve le gîte et le couvert et de nombreux auxiliaires comme les syrphes dont les larves se nourrissent des pucerons ou les mésanges qui se nourrissent des chenilles...



## *Auberge du Lierre*

### *Une auberge ouverte en basse saison*

#### *Une taverne qui ouvre tard*

Se régalaient du nectar des dernières fleurs de l'année :

Bourdons, abeilles, guêpes, mouches, syrphes, papillons de nuit...



#### *Un restaurant qui ouvre tôt*

Se nourrissent des fruits tout l'hiver :

Renard, martre, fouine

Pigeon ramier et colombin, geai des chênes, fauvette à tête noire, mésanges (bleue, charbonnière, à longue queue, à tête noire), roitelet, rouge-queue (à front blanc, noir)...



#### *Des chambres toujours protégées*

Profitent de l'intimité permanente offerte par le feuillage et y font parfois leur nid :

Musaraigne (insectivore auxiliaire), loir, lérot, Hibou moyen-duc, troglodyte mignon, mésange à longue queue, rouge-queue noir, accenteur mouchet, merle noir...  
Chrysope



# Plan de gestion 2023 -2024

## Elagages et abattages



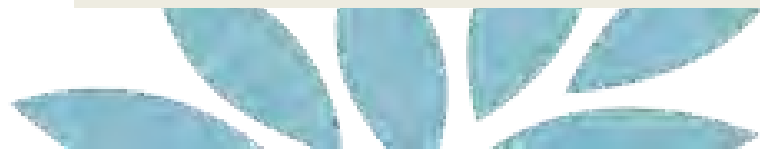


# Calendrier de mise en œuvre du plan d'élagage 2023-2024

- Tout au long de l'année, étude de la pertinence des demandes et réponse aux administrés (accord ou refus d'intervention..)
- **Fin novembre 2023** : mise en ligne du plan de gestion des arbres sur le site de la ville.
- **Novembre 2023 à fin mars 2024** : interventions sur les différents sites validés au plan de gestion de l'arbre. Abattages possibles tout au long de l'année pour raisons sécuritaires.

## Historique des demandes d'interventions

2014/2015 : 38 demandes d'interventions  
2015/2016 : 91 demandes d'interventions  
2016/2017 : 42 demandes d'interventions  
2017/2018 : 25 demandes d'interventions  
2018 / 2019 : 44 demandes d'interventions  
2019/2020 : 36 demandes d'interventions  
2020/2021 : 40 demandes d'interventions  
2021/2022 : 29 demandes d'interventions  
2022/2023 : 21 demandes d'interventions

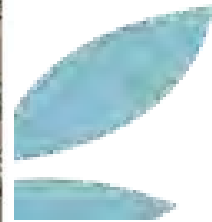


# Plan de gestion de l'arbre 2023 - 2024

● Taille / Élagage / remontée de couronnes

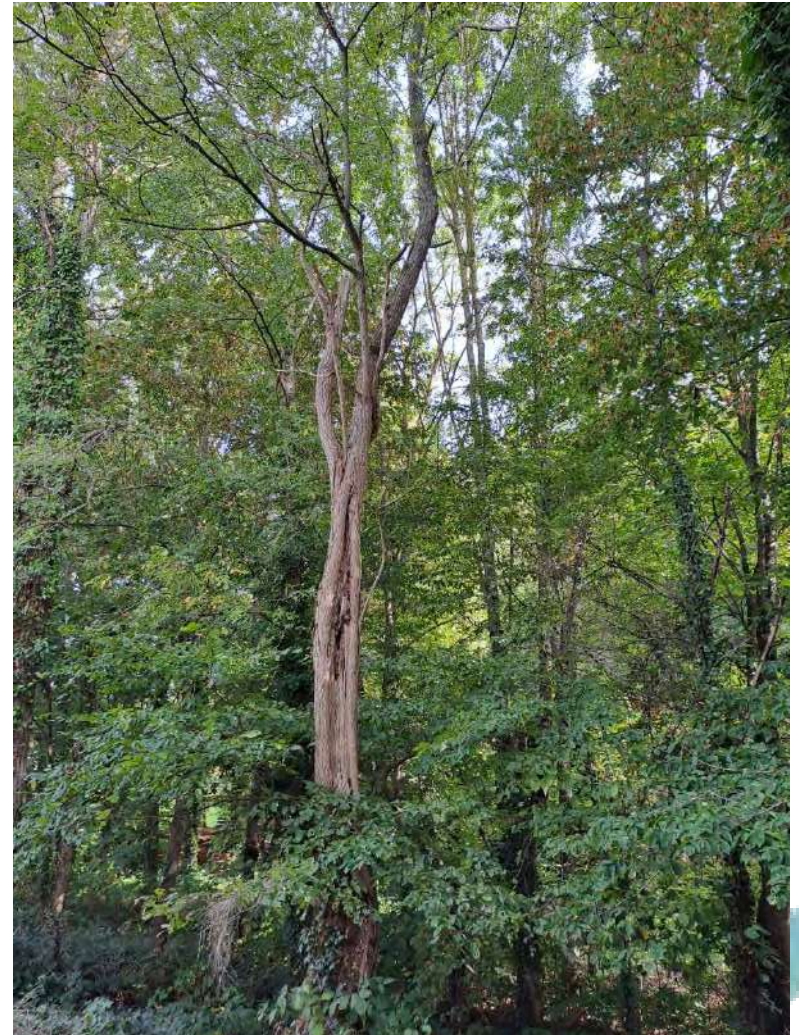
● Mise en Totem

● Abattage





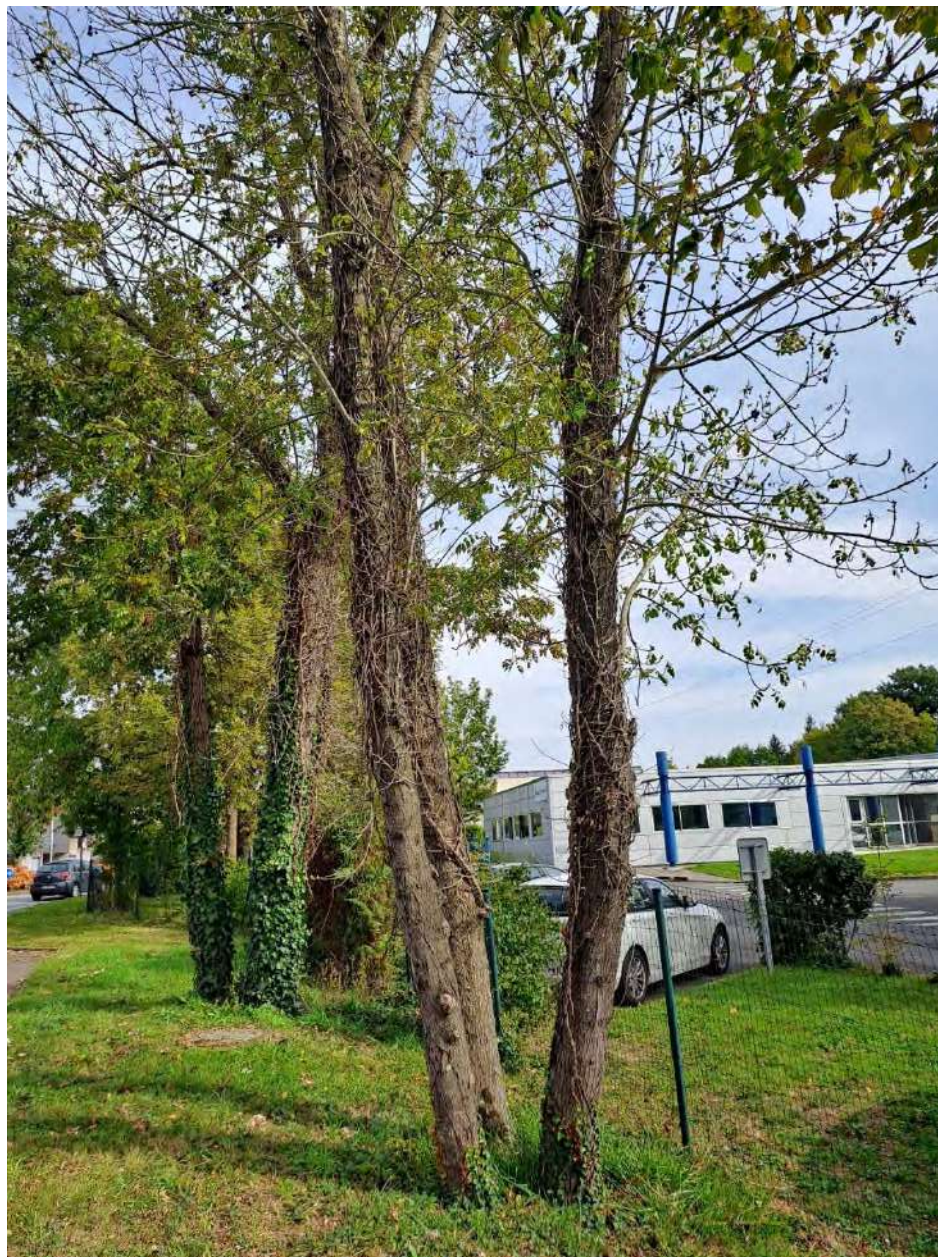
- 1) Parc de la Monniais : interventions sécuritaires et sanitaires. Abattage de 3 acacias, 1 hêtre, 1 févier, 1 marronnier, 1 pin et 1 érable. Mise en totem de 2 chênes. Interventions sur le bois morts sur 2 chênes et 2 acacias.





## 2 ) Avenue des Peupliers

- Abattage des 2 cépées de frêne (sujets dépérissants)





### 3) Allée de chênes (entre la rue de Paris et l'avenue des peupliers)

- Intervention sur le bois mort





#### 4) Rue des Haiches

- Elagage d'un platane pour raisons sanitaires et sécuritaires.





## 5) Rue de la Rivière

- Taille d'éclaircie sur 5 frênes, 5 érables et recépage de 4 charmilles (dégagement de façades).





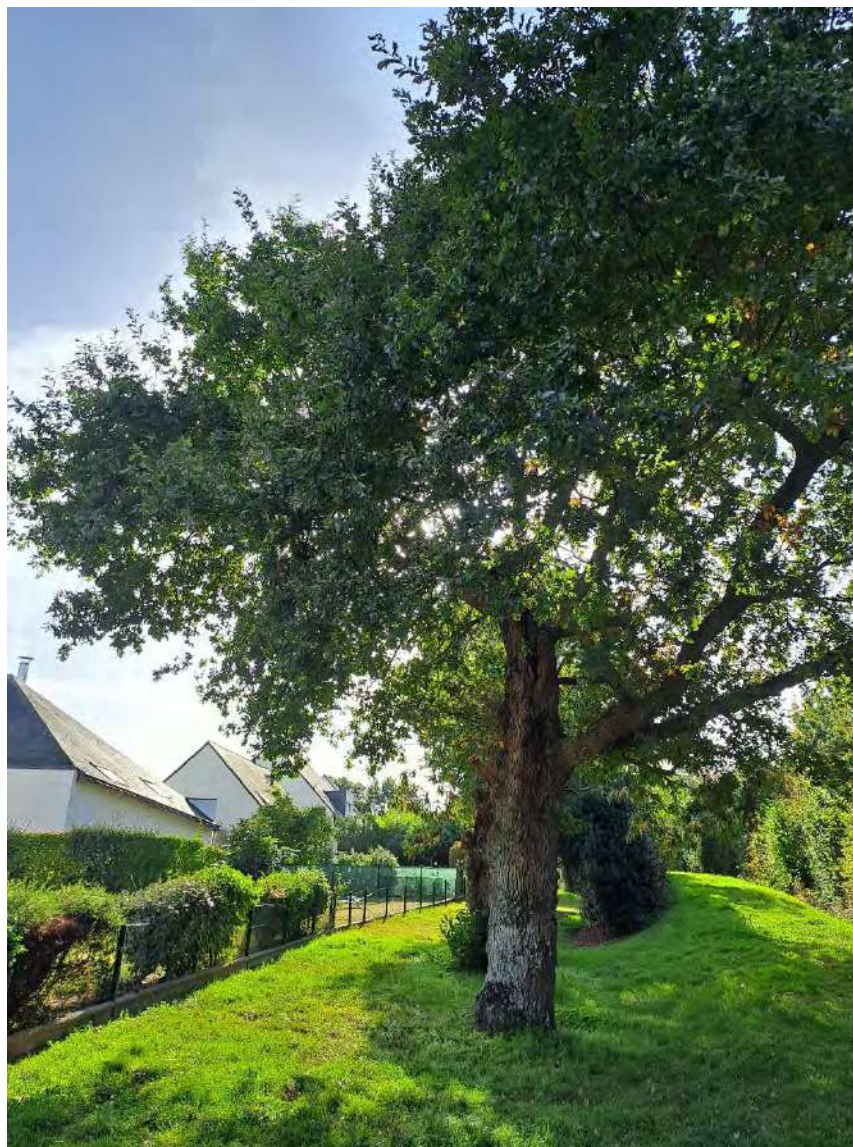
## 6) Rue du Lin

- Taille sur 2 saules pleureurs (dégagement de façades).



## 7) Coulée verte ( à l'arrière de la rue des Galardières)

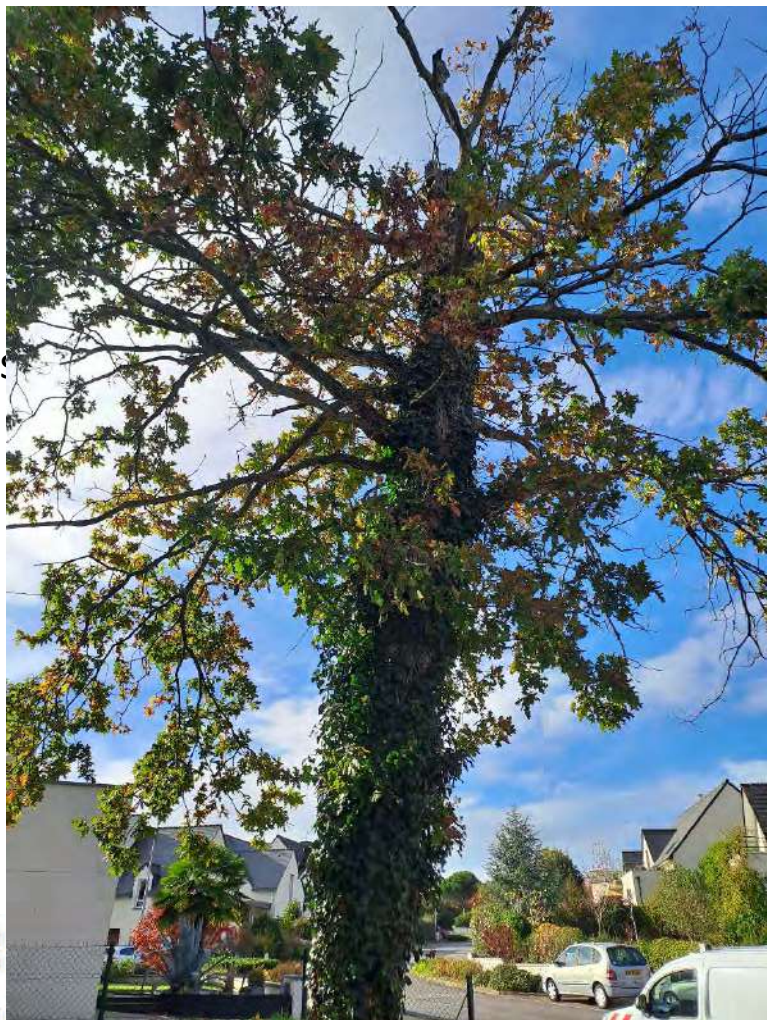
- Taille douce sur un chêne





## 8) Rue de la Russelée

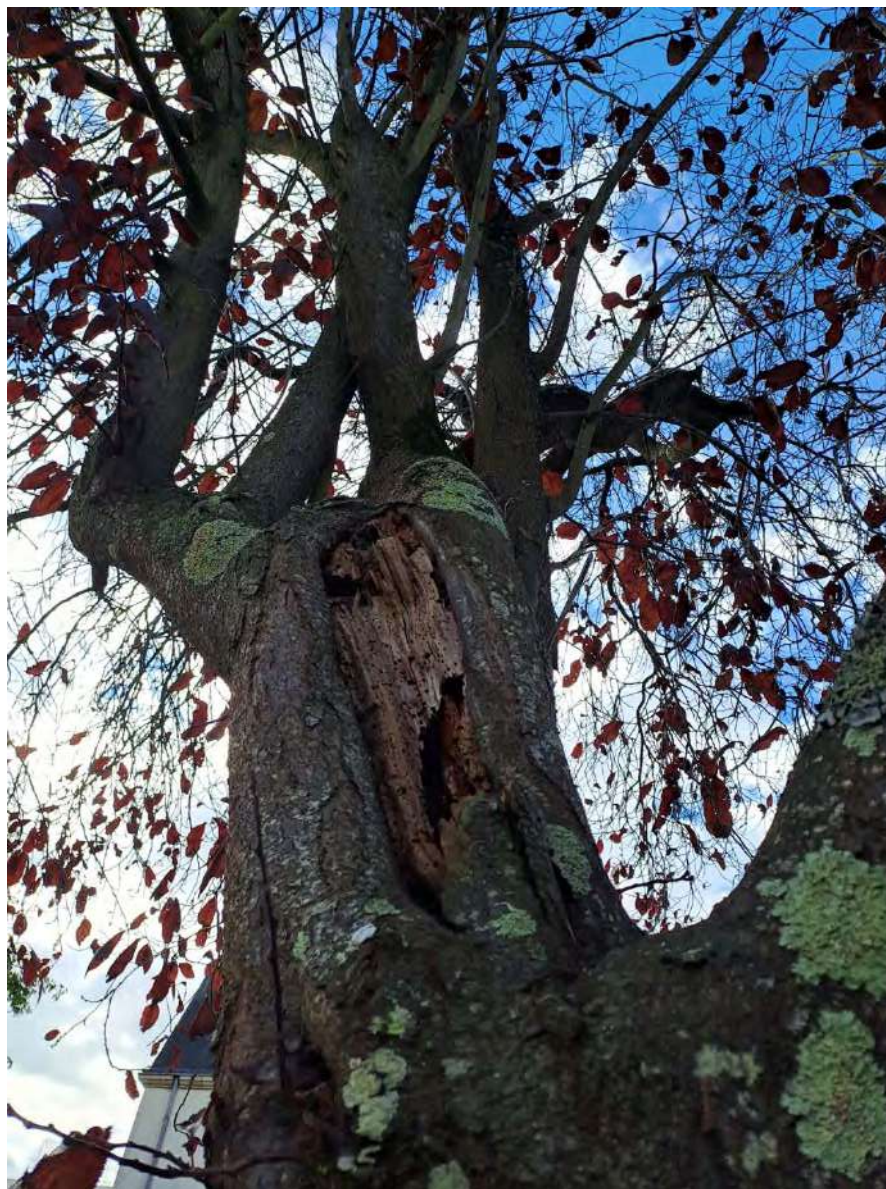
- Mise en totem sur un chêne et élagage sur le deuxième pour raisons sécuritaires.





## 9) Rue du Calvaire

- Abattage d'un prunier pissard pour raisons sanitaires et sécuritaires.





## 10) Rue de la Croix connue

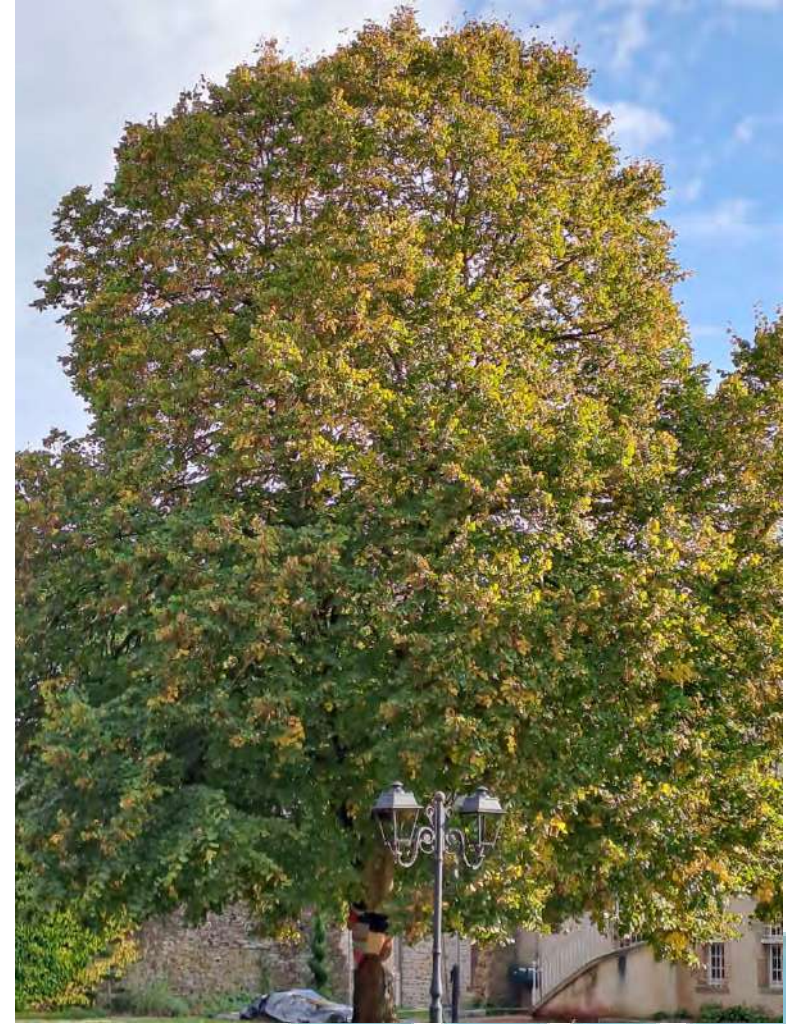
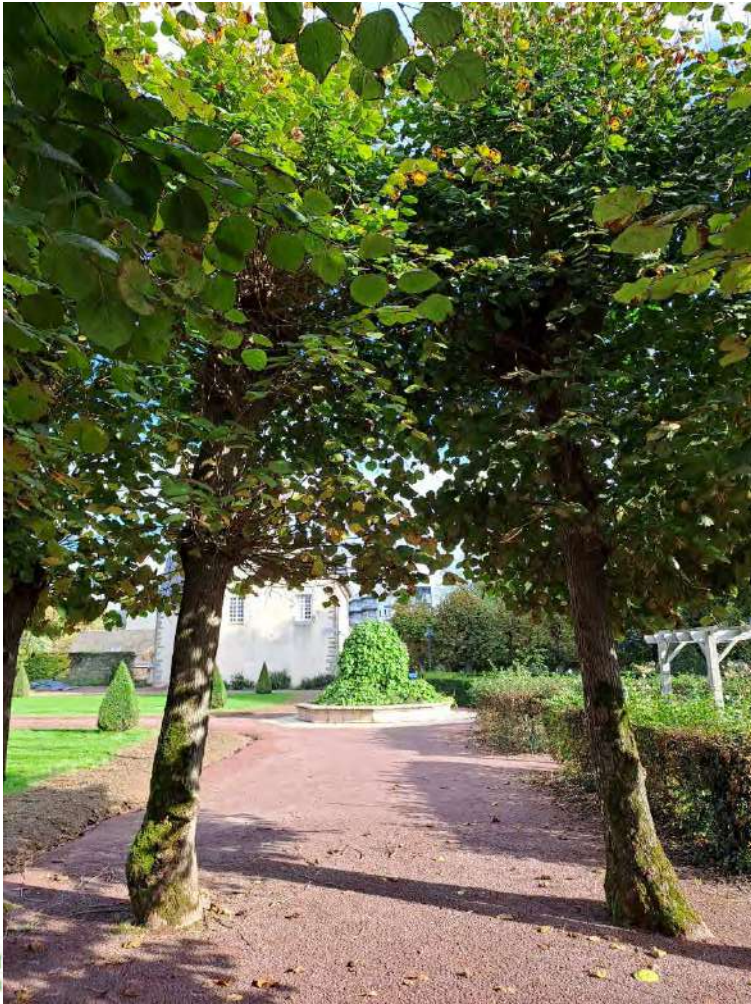
- Reprise de la taille en tête de chat sur 2 tilleuls.





## 11) Parc du Manoir de Bourgchevreuil

- Reprise de la taille en tête de chat sur 28 tilleuls et légère remontée de couronnes sur le tilleul isolé.





## 12) Aire de jeux et parc de Champagné

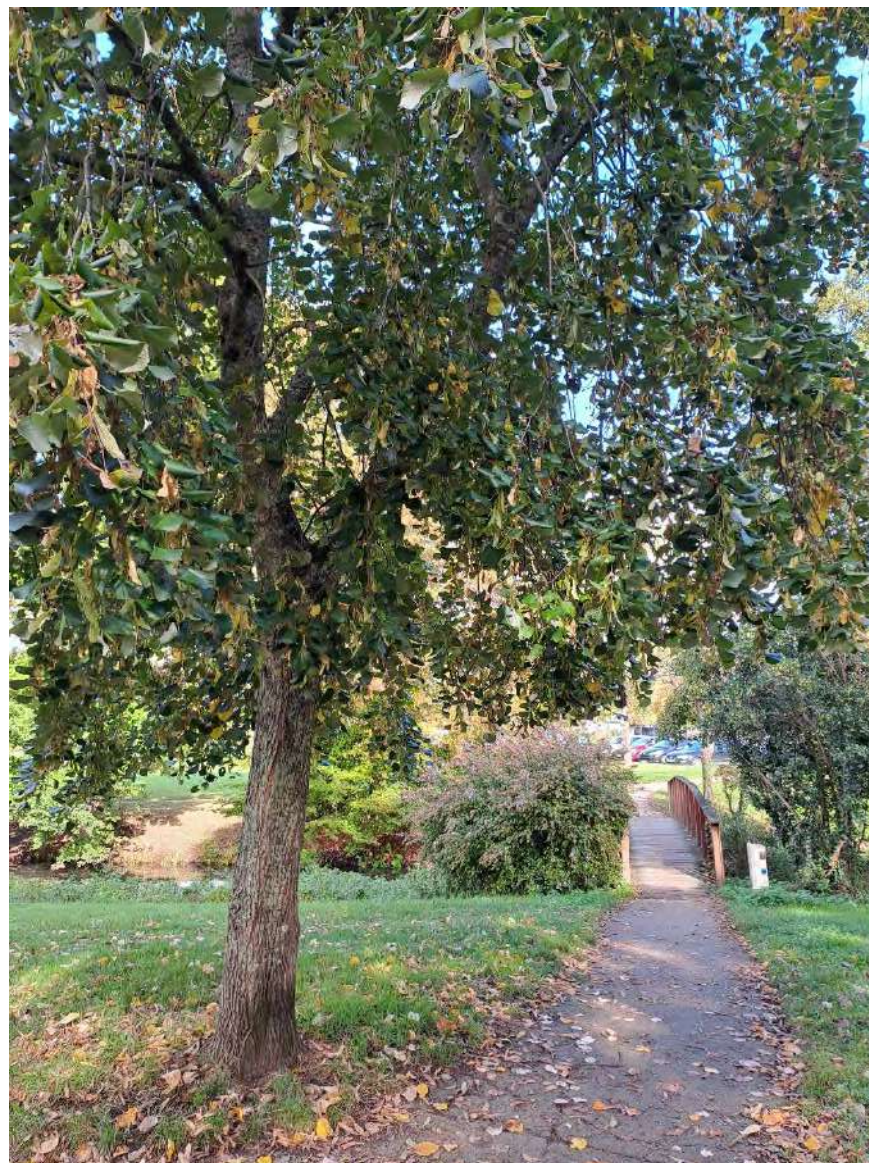
- Taille douce sur 12 chênes, 1 paulownia, 1 févier.





### 13) Parc de Champagné

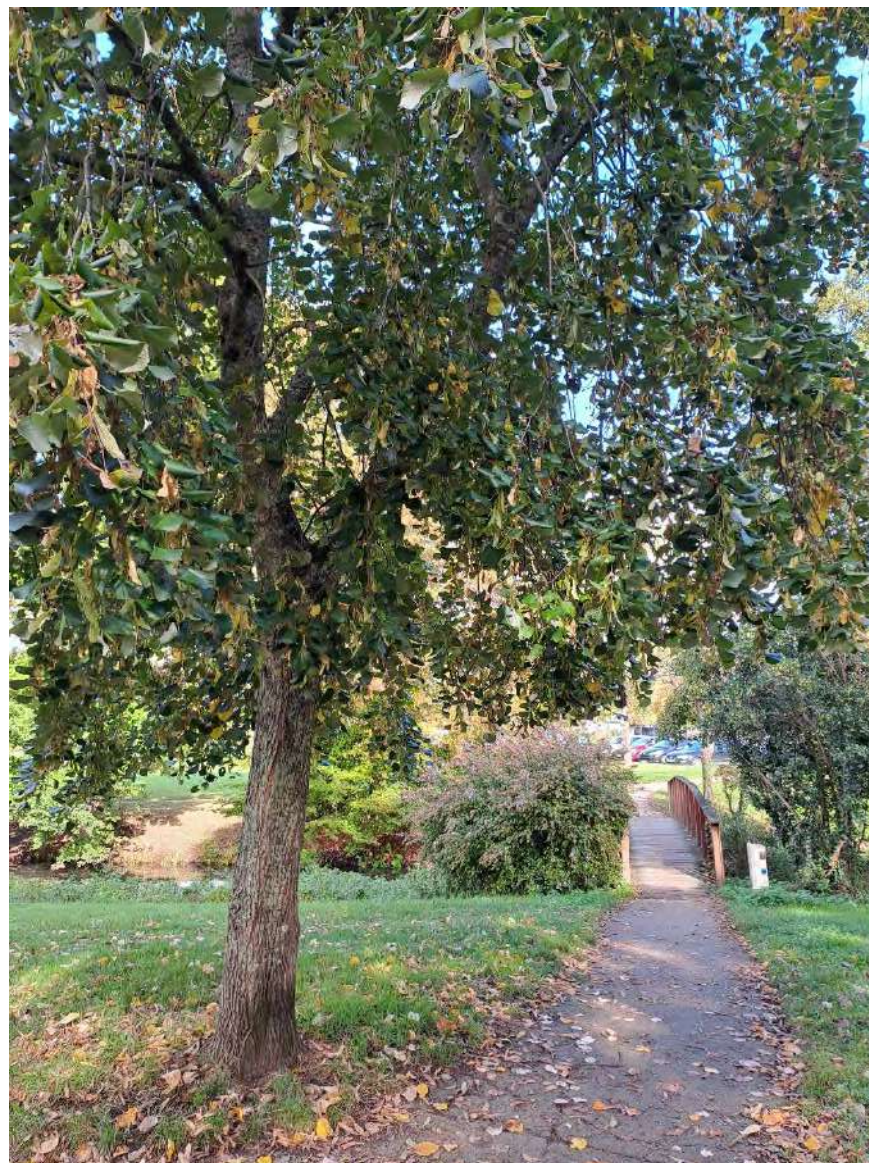
- Taille douce sur 1 tilleul et 1 zelkova.





## 14) Parc de Champagné (zone ripisylve)

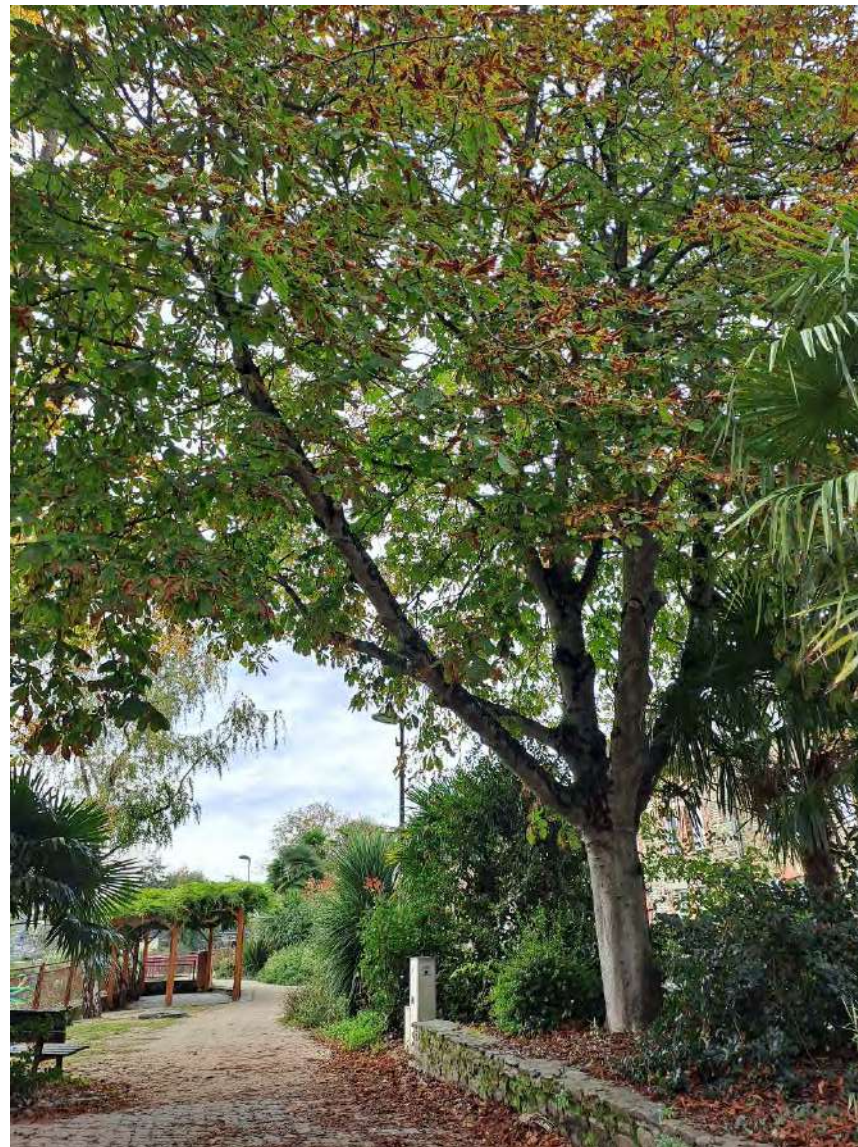
- Recépage de 3 aulnes (gestion de la ripisylve et régénération).





## 15) Cours de Vilaine

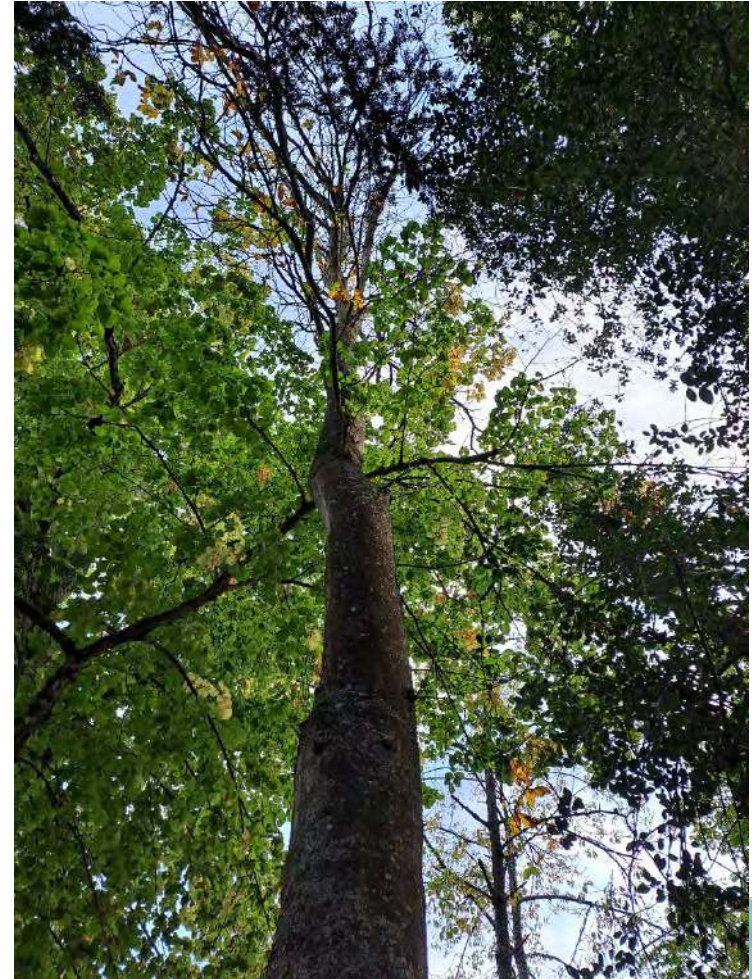
- Taille douce sur un marronnier.





## 16) Parc du Pont des Arts

- Abattage d'un marronnier mort et taille de 6 charmilles qui surplombent les jardins.





## 17) Mail de Bourgchevreuil (parking piscine)

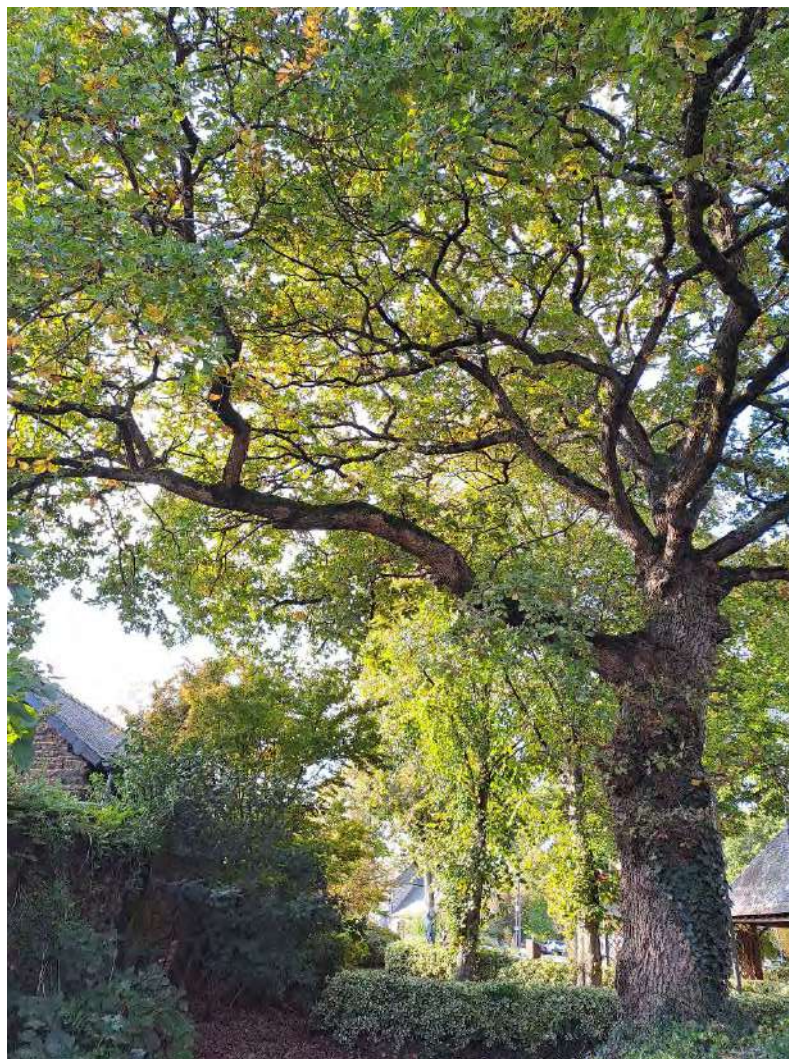
- Taille d'éclaircie sur 10 charmilles.





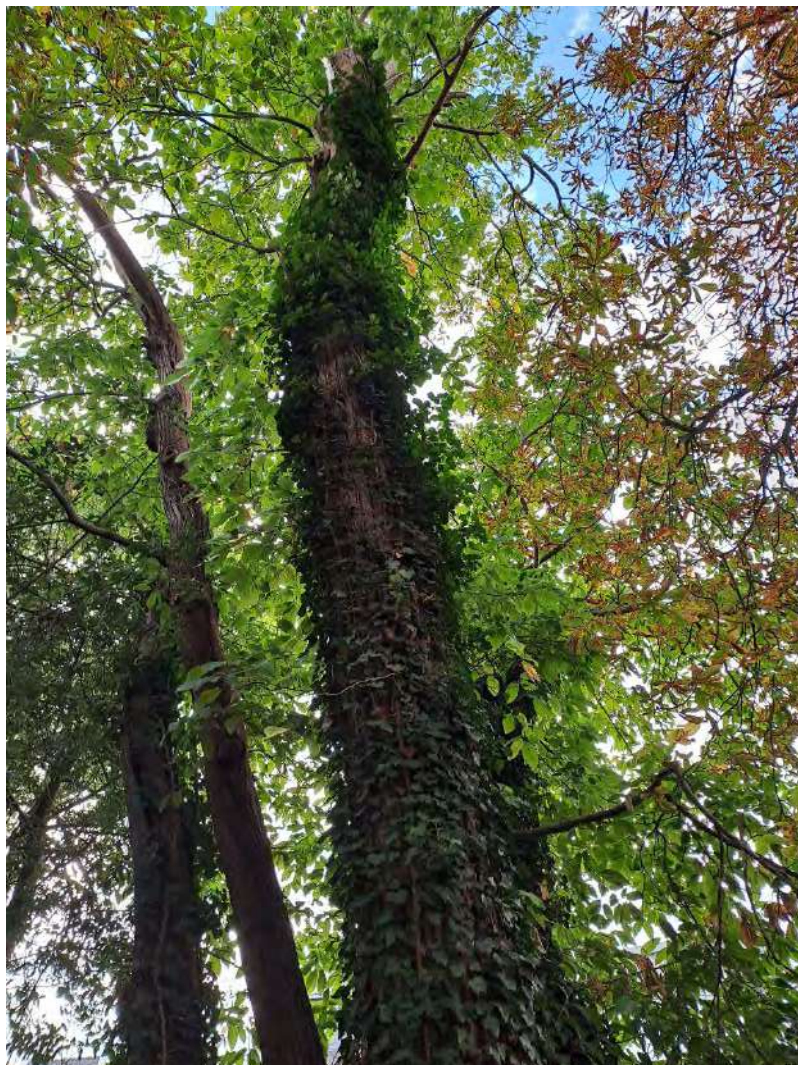
## 18) Mail de Bourgchevreuil (zone kiosque)

- Taille douce sur un chêne qui surplombe la volière du parc du Manoir de Bourgchevreuil.



## 19) Espace vert (à l'arrière de la résidence d'automne)

- Recépage d'un châtaignier pour raisons sanitaires et sécuritaires.





## 20) Bord de Vilaine (zone Crappa)

- Abattage de 16 arbres morts ou dépérissants pour raisons sécuritaires et gestion de la ripisylve (13 peupliers, 3 aulnes).





## 21) Etangs de Dézerseul

- Mise en totem de 2 chênes pour raisons sanitaires et sécuritaires.





## 22) Rue belle épine

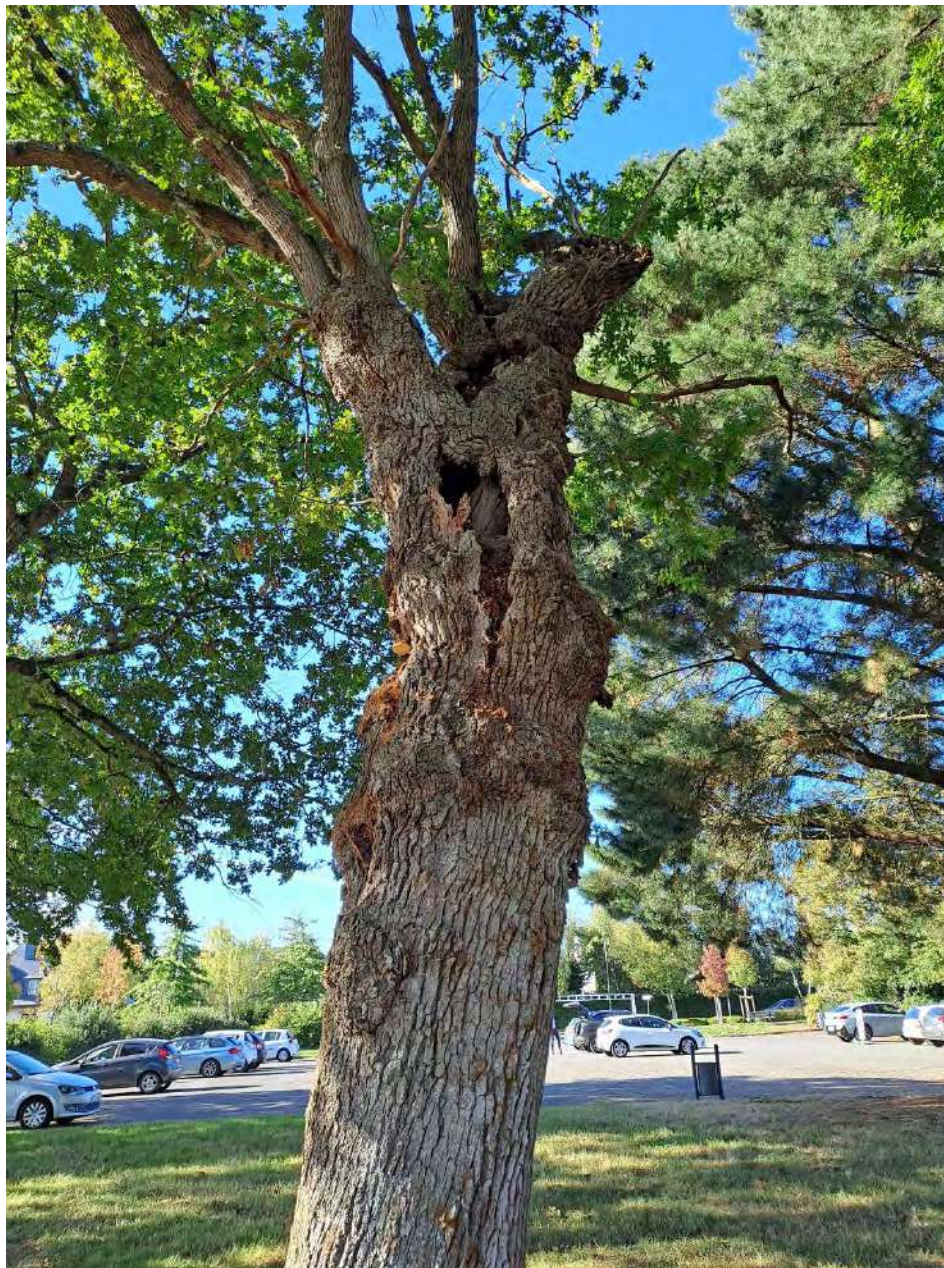
- Taille douce sur un bouleau (dégagement de façade).





## 23) Rue du grand domaine (proche parking cimetière).

- Mise en totem d'un chêne pour raisons sanitaires et sécuritaires.





## 24) Bd des Métairies ( face crèche)

- Abattage d'un érable (raisons sanitaires et sécuritaires)





## 25) Bd des Métairies ou belle épine

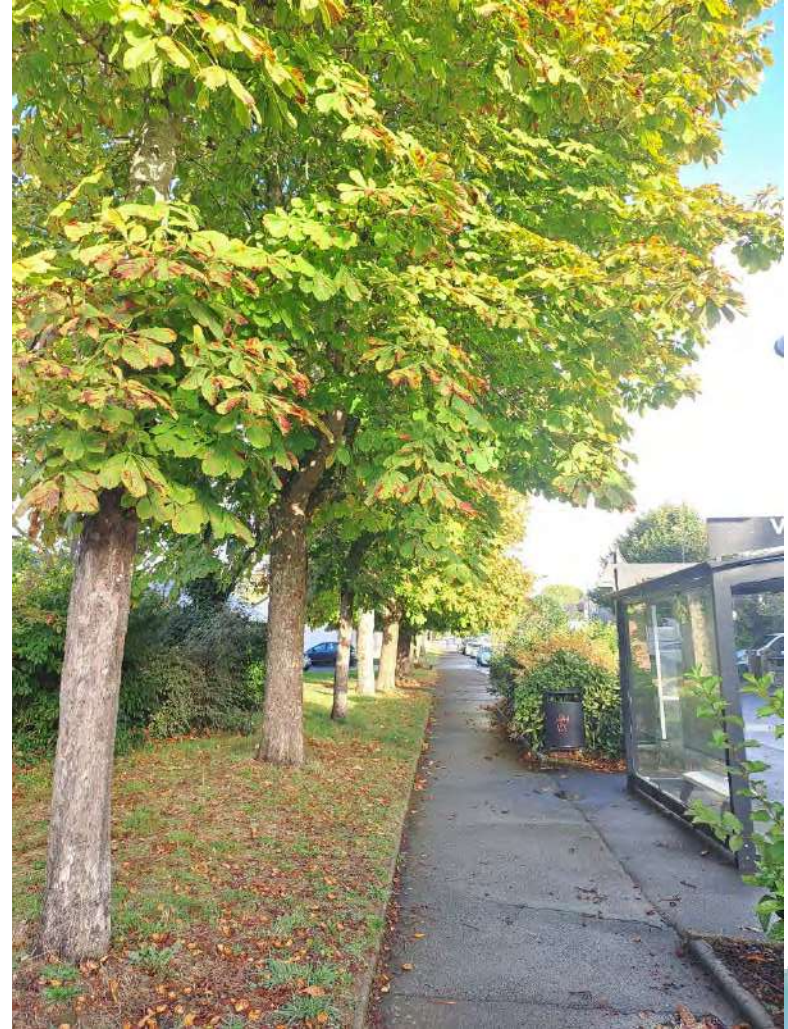
- Reprise des tailles effectuées en tête de chat pour 3 platanes (dégagement de façade)





## 26) Rue de la croix connue

- Remontée de couronnes et légère taille sur 19 arbres (marronniers, érables, platanes).





## 27) Rue du taillis

- Abattage sécuritaire pour 2 érables.
- Reprise des tailles effectuées en tête de chat pour alléger le houppier sur 13 érables et un tilleul.





## 28 ) square du Placis vert

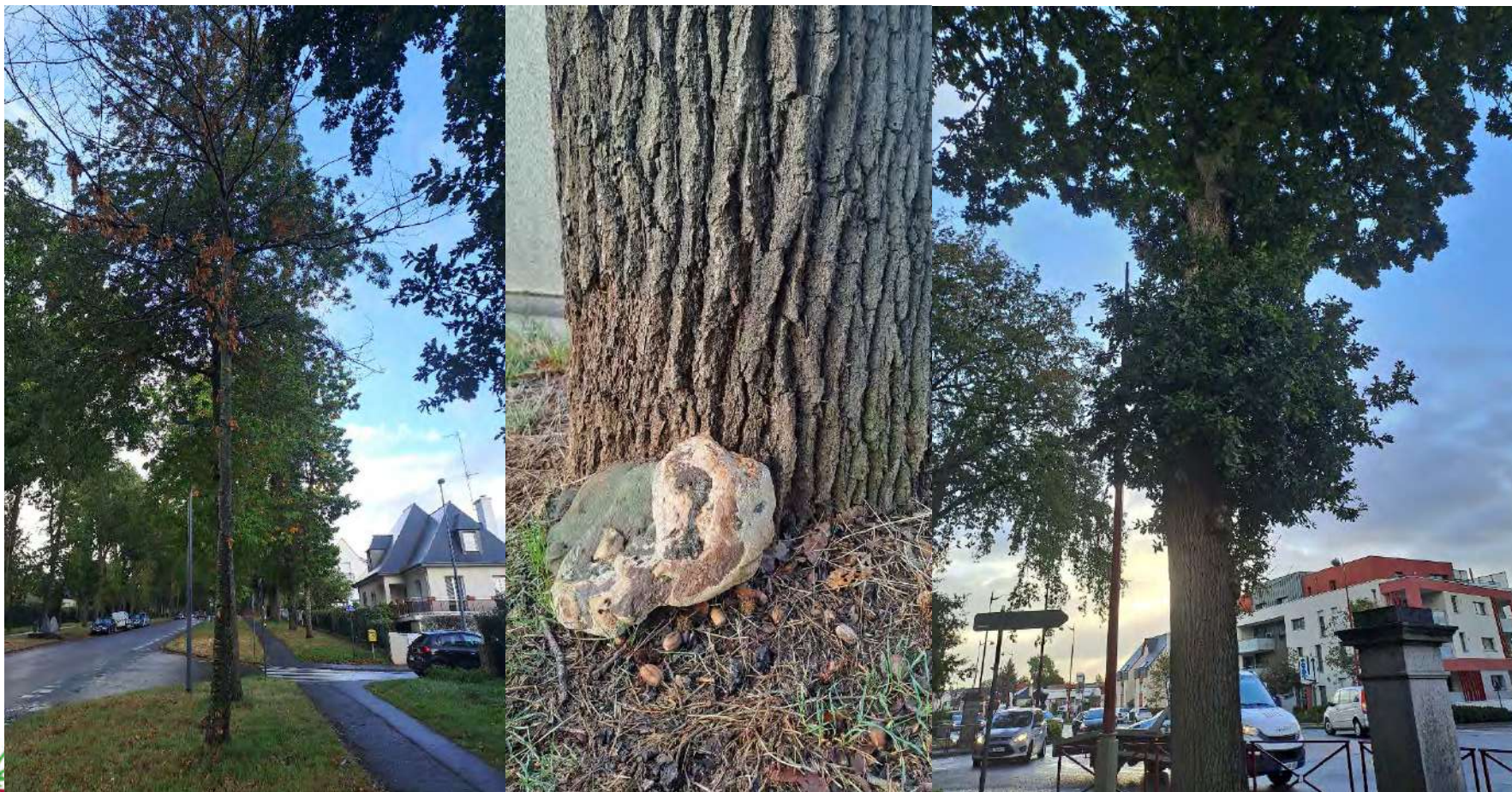
- Abattage d'un prunier pissard pour raisons sanitaires et sécuritaires.





## 29) Avenue de la Hublais

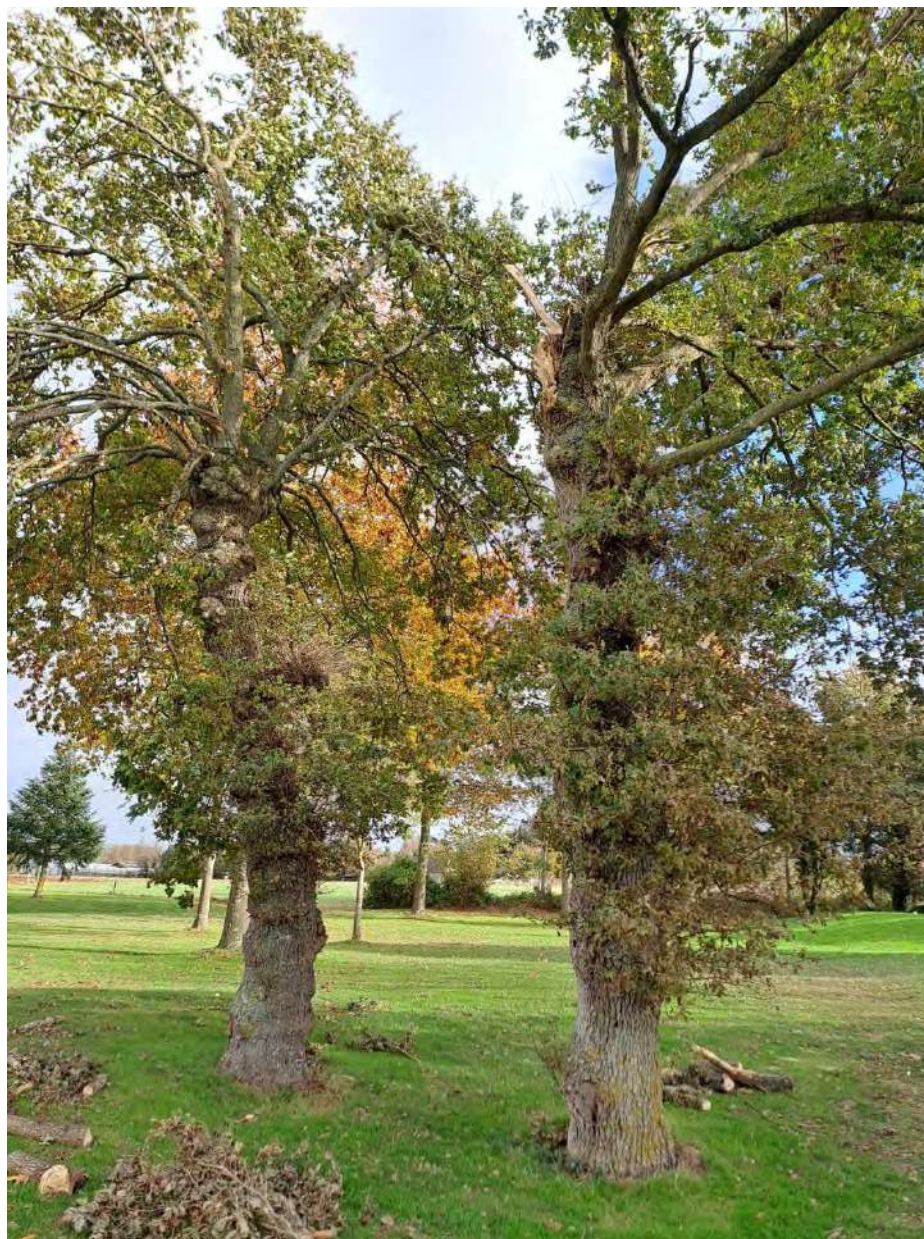
- Abattage de 3 chênes pour raisons sanitaires et sécuritaires.





### 30) Golf (parcours 6)

- Mise en totem d'un chêne et allègement de charpentières sur le deuxième pour raisons sécuritaires.





## 31) Golf

- Elagage d'un chêne.





# Plantations pour 2023-2024

- Compensation des arbres abattus en régie ou par notre prestataire, sur la base de 1 arbre abattu = 2 arbres plantés. Plantations réalisées dans la mesure du possible sur le lieu de l'abattage ou à proximité immédiate.
- Travailler par anticipation pour conserver notre « Ville Jardin ». Travail continu du service espaces verts pour agrémenter et toujours améliorer la qualité des espaces publics par le végétal. Dans ce cadre, comme chaque année de nombreux arbres seront plantés sur les différents secteurs durant l'automne-hiver.
- Plantations effectuées après analyse des sites (essences adaptées au site).
- Diversification de la palette végétale (fruitiers, arbres d'alignement, arbres à petit ou grand développement...), et association possible des riverains dans le choix des essences plantées.



# Plantations en bordure de la route de Domloup

Plantations d'une haie bocagère  
composée de 30 arbres et 30  
arbustes ( Chêne, merisier,  
châtaignier, viorne, noisetiers...)





# Plantations allée du Placis Vert



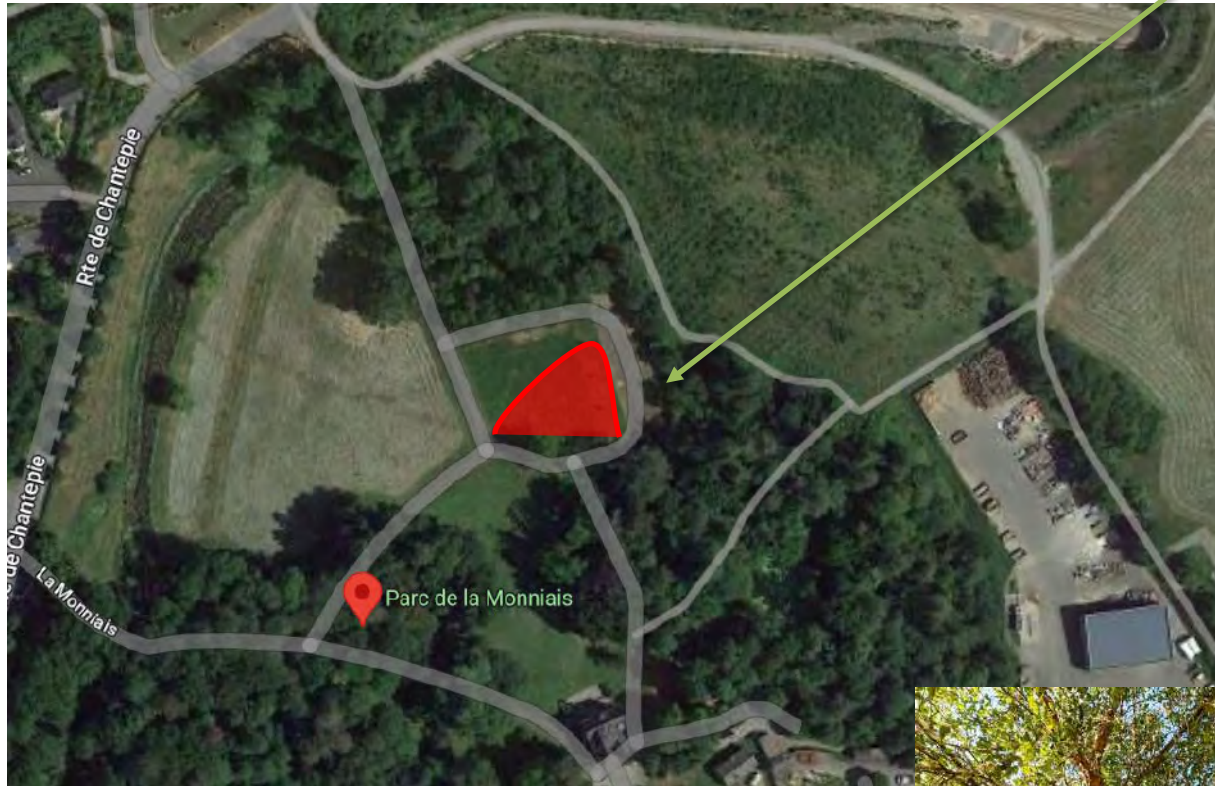
**Plantations de 6 arbres et 102 arbustes  
(érable, chêne, lilas de perse,  
amélanchier, vioerne..)**





# Plantations parc de la Moniais

Plantations de 25 arbres avec la création d'un arboretum « autour du chêne » ( chêne chevelu, chêne liège, chêne vert, chêne à feuilles de châtaignier...)





# Bilan des abattages et élagages retenus

## ○ Abattages

- 31 pour raisons sanitaires et sécuritaires
- 4 pour des arbres déjà morts ou dépérissants

• **Total : 35**

- **7 chênes mis en totem pour raisons sécuritaires.**

## ○ Elagages

- 9 pour des raisons sécuritaires
- 134 pour des contraintes de façades, de lignes électrifiées, de proximité, de voirie...

• **Total : 143**



# Proposition de sites pour de futures plantations

- **Participation des riverains** intéressés pour proposer de nouveaux sites de plantation, et concertation de ceux-ci pour le choix des essences.
- Remontée de ces propositions **par les référents de quartiers** au service espaces verts pour étude.
- Analyse des demandes qui émergent du **budget participatif**.
- **Validation de la faisabilité technique et planification par le service espaces verts.**



# La Charte de l'arbre

- Un document généraliste sur l'arbre en ville, ses enjeux et contraintes.
- Des ambitions fortes traduites en fiches actions pour développer une culture commune de l'arbre et garantir le cadre de vie des habitants.





**Merci pour votre attention**

